

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFIANCE DES PORTEURS D'OCEANE DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE REMBOURSEMENT ANTICIPE COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'INGENIERIE INGENICO SA

Société Anonyme au capital de 32 930 070 €

Siège Social : 192 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine

R.C.S. Nanterre 317 218 758

Confiance des porteurs d'OCEANE dans le cadre de l'opération de remboursement anticipé
(INGENICO OCEAN0112 - Code ISIN FR0010193292)

Neuilly-sur-Seine, 18 février 2008

Le 21 janvier 2008, INGENICO a annoncé sa décision de procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCEANE émises le 4 mai 2005 et à échéance le 1er janvier 2012 restant en circulation.

Dans le cadre de cette procédure, les porteurs d'OCEANE ont opté massivement pour l'option de conversion/échange de leurs obligations en actions INGENICO. En effet, 4 059 819 OCEANE ont été apportées à la conversion en actions INGENICO, soit un taux de conversion de 99,8 %.

Ce taux très élevé traduit la confiance des porteurs quant à la dynamique et aux perspectives de croissance d'INGENICO.

Il est rappelé que 5 194 806 OCEANE avaient été émises le 4 mai 2005. Afin d'accroître la création de valeur pour ses actionnaires, INGENICO avait d'ores et déjà procédé au rachat de 1 000 000 d'OCEANE et à la remise de 144 530 actions auto-détenues pour satisfaire des demandes de conversion de 143 811 OCEANE.

A l'issue de la procédure, le 21 février prochain, INGENICO procédera au remboursement en numéraire, à un prix de 15,46 €, des 7 974 OCEANE non converties dans le cadre de cette présente procédure et répondra à la demande de conversion de 4 043 021 OCEANE par l'émission de 4 063 216 actions nouvelles (1).

(1)- Par application d'un Ratio d'Attribution d'Actions de 1,005 action INGENICO pour 1 OCEANE